

L'Info Flash

chaque jour à votre écoute!



RENTRÉE 2024

Ramassage des déchets

Jours de collecte Septembre 2024 : Prévoir de les sortir la veille au soir

Ordures ménagères : les lundis 02, 09, 16, 23 et 30 Septembre 2024

Poubelles jaunes : les mercredis 04 et 18 Septembre 2024

Déchets Verts : les mardis 03, 10, 17 et 24 Septembre 2024



Rentrée Scolaire 2024 - 2025 - École des 4 Chemins

Vos enfants seront accueillis par le Personnel Enseignant le Lundi 02 Septembre 2024

Horaires de l'École :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 08h20 à 12h00 - de 13h20 à 16h00

Les inscriptions sont encore possibles pour les enfants nés à partir de 2022 et les nouveaux arrivés dans la Commune



Rentrée Scolaire 2024-2025 – Inscriptions Périscolaire et Restauration

Le Lundi 26 et Jeudi 29 Août 2024 de 14h00 à 17h00 en Mairie de CONDREN

Dossiers d'inscription à retirer en Mairie

RAPPEL DES TARIFS :

Accueil du Matin : 1,00 € Restauration : 4,20 € Accueil du Soir : 1,50 €



Passage à niveau 62 – Chaussée Brunehaut

La SNCF va réaliser des travaux au passage à niveau n°62 dans la traversée de la chaussée Brunehaut près de l'école de Condren.

Ces travaux nécessiteront le démontage du platelage routier ce qui entraînera une interruption totale de circulation routière et piétonne.

Date de fermeture : 02 Septembre 2024 à 6 Heures

Date d'ouverture : 27 Septembre 2024 à 20 Heures

La déviation de circulation se fera par le Boulevard des Aulnes – Zone Industrielle.

Fermeture du réseau cuivre téléphonique – Orange

Par lettre du 21 Juin 2024, Orange nous informe de la fermeture du Réseau Cuivre en Janvier 2028.

A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible plus moderne et plus performante telle que

- La fibre optique
- Les réseaux très hauts débits
- Le satellite

N'attendez pas cette échéance pour moderniser votre installation téléphonique si besoin est.

Animaux errants sur la Commune

L'article L.211-19-1 du Code Rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques comme les animaux sauvages apprivoisés. Confronté à des chiens ou chats errants, le Maire est habilité à intervenir au titre de son pouvoir de police générale et d'un pouvoir de police spéciale que lui confère le Code Rural.

A ce titre, il peut prendre un arrêté interdisant la divagation des animaux, enjoignant aux propriétaires de tenir leur animal en laisse, les avertissant que tout chien ou chat errant trouvé sur la voie publique pourra être capturé et conduit à la fourrière.

L'article L.211-27 du Code Rural prévoit aussi que « le Maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans des lieux publics de la Commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L.212-10, préalablement à leur relâche dans ces mêmes lieux. Lorsque des campagnes de capture des chiens et chats errants sont envisagées sur le territoire communal, le Maire est tenu d'informer la population au moins une semaine avant. Les animaux sont gardés pendant un délai de 8 jours ouvrés. Lorsque les chiens et chats accueillis sont identifiés (puce, tatouage, collier identifiant le maître), le gestionnaire de la fourrière prévient le propriétaire. Si celui-ci vient chercher l'animal dans le délai, il lui est restitué après paiement des frais de fourrière et des frais éventuels d'identification (l'animal ne peut être remis qu'après avoir été identifié, par puce ou tatouage)



Médiathèque de Condren

03 Octobre 2024 – Inauguration de la Fête de la science

18 h 30 à la médiathèque de Condren

29 Avril 2025 – Représentation théâtrale

« Pousse » avec la compagnie Les lucioles s'en mêlent

Représentation théâtrale du spectacle « Pousse » le 29 Avril 2025 à 18 h au Centre Culturel Mitterrand de Tergnier.

Tout public dès 5 ans – Gratuit sur réservation

Plus de renseignements au 03 23 40 24 40



CONDREN SOLIDARITÉ

BELOTE

Prochain concours : le Jeudi 12 Septembre 2024

Salle Brunehaut—Rendez-vous à partir de 13h00

7,00 € l'inscription, 5 parties à la mêlée.

Lot à tous les participants



Association COUNTRY AISNE SPIRIT - CONDREN (02700)

Reprise des cours de danse Country

Le Mercredi 4 Septembre 2024

De 19 heures 30 à 21 heures 30

Salle Brunehaut Condren.

Inscriptions & renseignements sur place.



Reprise Gym du Sporting Club Rentrée Septembre 2024

Les cours de gym du Sporting Club de Condren, reprennent à la Salle Brunehaut de Condren, à partir du Mardi 10 Septembre 2024 de 14h30 à 15h30 pour la gym d'entretien et le Jeudi 12 Septembre 2024 de 18h30 à 19h30 pour la gym tonique.

Deux cours de découverte sont proposés pour toute nouvelle adhésion éventuelle. N'hésitez pas à en parler à votre entourage.

Samedi 21 Septembre 2024 de 13 h 30 à 19h—Rassemblement de voitures de collection

Place de la mairie de Condren

